

LE LYCEE EN 4 ANS : LE LYCEE DE TOUS LES POSSIBLES.

Michelle Carmes, Solenne Ogier, Christine Le Page, Isabelle Tramoni (UA).

La démocratisation scolaire même ségrégative marque le pas depuis des décennies. La lutte contre le décrochage scolaire nous semble largement insuffisante. Trop de jeunes exclus prématurément du système scolaire se retrouvent sous-qualifiés ou sans qualification et ainsi victimes d'un chômage de longue durée, plongent dans une grande précarité. L'orientation précoce positionnée à la fin de la classe de troisième scelle bien trop tôt les destins des plus fragiles.

Il convient donc de repenser la structure du Lycée au moment même où tous les jeunes poursuivent des études au-delà de 16 ans en leur offrant de parcourir le Lycée en 4 ans. Cet allongement permettrait aussi de desserrer les carcans des programmes en les revisitant. Offrir de parcourir le Lycée en quatre années semble aujourd'hui nécessaire.

Les avantages d'une telle option ?

En l'absence d'un palier d'orientation en fin de troisième, tout élève entrerait au Lycée dans une seconde indéterminée devenant de fait une seconde d'orientation. Cette nouvelle seconde deviendrait une véritable année de transition et permettrait de choisir plus sereinement et de façon plus éclairée entre la voie générale, technologique ou professionnelle.

A l'issue de celle-ci, l'élève pourrait préparer son bac, quel qu'il soit, en trois ans. Formulons l'hypothèse d'un véritable accompagnement dans la découverte des filières de formation pendant cette nouvelle seconde : l'adolescent de 15 ans aurait la possibilité en étant déjà au Lycée, de **mieux comprendre** les objectifs des trois voies et plus largement de l'Ecole. Il disposerait d'un **temps de réflexion** davantage en lien avec son développement cognitif et psychologique plus mature. Cela lui permettrait de **mieux appréhender** son environnement et de **mieux se projeter**, en laissant naître ses aspirations.

Il va de soi que la suppression du palier d'orientation de fin de Troisième devrait nous imposer de mener une véritable réflexion sur l'accompagnement vers **la réussite pour tous les élèves** dès le collège. Davantage de remédiation serait nécessaire pour **permettre à tous** d'accéder à une nouvelle Seconde dans les meilleures conditions. Envisager un Lycée en quatre ans permettrait de soulager le Collège de la responsabilité trop précoce de répartir les élèves entre LEGT et LP ; de recentrer le Collège sur ses missions fondamentales en donnant le temps nécessaire aux apprentissages et à la remédiation ce qui créerait un nouvel enjeu pour les heures d'accompagnement personnalisé ; de donner un sens plein à l'idée de Seconde de détermination en faisant de cette classe l'élément central de la construction de son orientation.

Un Lycée en quatre ans permettrait de **tester une orientation** via les enseignements d'exploration et de la valider ultérieurement ou de la reconsidérer . Ces enseignements d'exploration incluraient évidemment les champs professionnels.

Quelle structure ?

Cette nouvelle Seconde se structurerait autour d'un tronc commun raisonnablement organisé autour du Français, des Maths, des sciences humaines et sociales, de deux langues vivantes, d'une science expérimentale et de l'EPS. Seraient à choisir trois enseignements de compléments obligatoirement parmi des listes préalablement établies. La première liste proposerait au choix un autre enseignement général; la seconde un enseignement technologique ce qui permettrait **à tous les élèves** de découvrir la diversité de cette culture technologique ; la troisième un enseignement du champ professionnel.

Il nous semble qu'ainsi nos élèves issus d'une telle classe de Seconde seraient mieux à même de **déterminer l'orientation de leur choix**. Nous proposons de débattre autour du projet ici ébauché.

Les classes de Première marqueraient la sélection d'une voie et l'entrée dans une spécialisation puisque les filières seraient conservées mais enrichies afin d'éviter une excessive rigidité et un enfermement dans une spécialisation qui interviendrait là encore trop précocement. Il nous faut sortir des visées restreintes face à une prolifération des savoirs ce qui redynamiserait nos filières et apporterait un souffle nouveau auquel seraient sensibles les adolescents qui découvrirait réellement de nouvelles disciplines jusqu'ici jamais enseignées au Lycée. Ces enseignements de compléments ouvriraient le cursus vers d'autres formations ainsi rendues possibles : pour les Littéraires nous songeons à des enseignements d'arts, de Droit , de Sciences politiques par exemple ; pour les profils scientifiques l'urbanisme, l'architecture, l'environnement, l'écologie.

La classe de Terminale amplifierait la spécialisation choisie l'année précédente en accroissant le poids des enseignements de spécialité auxquels viendrait s'adjoindre la Philosophie appartenant au tronc commun. A la fin de celle-ci seraient placées les épreuves du Bac avec la possibilité toutefois de différer ces dernières à l'année suivante si le lycéen ne se considérait pas totalement prêt : l'épreuve de philosophie pourrait par exemple nécessiter pour certains un enseignement sur deux ans au terme desquels ils candidateraient.

Une année de maturité ?

Elle s'articulerait autour de pédagogie de projets motivante et pluridisciplinaire mais menée sur un temps concentré conçue comme une façon complémentaire d'apprendre des connaissances et des compétences disciplinaires. 50Heures dans l'année maximum.

Elle permettrait de mieux préparer la liaison entre le Secondaire et le Supérieur qui ne seraient plus deux mondes qui s'ignorent mais qui devraient se rapprocher afin d'assurer une transition réussie pour tous les élèves. Des universitaires pourraient ainsi assurer des conférences aux lycéens afin de leur offrir une meilleure compréhension du monde contemporain. Cette année complémentaire serait l'occasion de préparer nos élèves aux attendus universitaires de façon plus fine ; d'accroître leur autonomie et leur capacité à s'organiser face à leur travail ; de proposer des stages d'immersion en Université afin qu'ils s'approprient ce nouvel environnement et ses exigences dont ils

doivent prendre conscience. Cette année de maturité dense et porteuse d'ambitieux objectifs offrirait des modules de préparation d'entrée dans le Supérieur. Elle serait également mise à profit pour les élèves de bacs professionnels qui pourraient ainsi mieux préparer leur accès au BTS.

Conclusion :

Cette nouvelle structure du Lycée permettrait de concevoir différemment l'orientation et de donner un autre rôle dévolu à la classe de Seconde qui aujourd'hui est la plus difficile du Lycée et qui n'est toujours pas une priorité nationale pour l'affectation de moyens. Ce nouveau déroulé d'études secondaires sur quatre d'années mérite largement d'être considéré et mis en débat. Il offre de solides opportunités à saisir et augurerait d'une grande réforme susceptible d'emporter la conviction et l'adhésion des acteurs de terrain que nous sommes.